



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 11 avril 2019

Signature de la convention constitutive GIP Politique de la Ville « Maoré Ouvoimoja »

Le jeudi 11 avril 2019 à 9h00 à la salle de réunion DIIC (préfecture de Mamoudzou) a eu lieu la cérémonie de signature de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) politique de la ville « Maoré Ouvoimoja » entre l'État, le Conseil Départemental de Mayotte, la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'association des Maires et les collectivités territoriales suivantes : CADEMA, Communauté de Communes de Petite-Terre, communes de Bandrélé, Bouéni, Chirongui, Mamoudzou, M'Tsangamouji, M'Tsamboro et de Sada. D'autres collectivités locales pourront rejoindre le GIP progressivement.

A Mayotte où 70 % de la population vit en quartier prioritaire (c'est trois fois plus que dans les autres DOM 20 % de la population et huit fois plus qu'en métropole -8 %-), la politique de la ville constitue un levier essentiel pour la mise en œuvre des politiques publiques de proximité.

16 contrats de ville ont été signés à Mayotte entre juillet et décembre 2015. 36 territoires ont été désignés comme prioritaires pour la durée des contrats de ville (dont 4 sites de rénovation urbaine). Les quartiers prioritaires sont répartis sur tout le territoire mahorais : chaque commune en compte entre un et trois.

Dans le contexte local de rattrapage par rapport au reste du territoire français, la politique de la ville a un rôle particulier, celui de première politique publique de proximité dans les zones les plus difficiles. C'est souvent celle qui s'illustre le plus concrètement pour les habitants et leur est le plus visible :

- accompagnement des associations locales ;
- accès aux droits avec par exemple des expérimentations d'intermédiation bancaire avec la poste et des CCAS ;
- déploiement du dispositif de médiation sociale de proximité notamment pour sécuriser les abords des établissements scolaires ;
- actions culturelles et de lutte contre l'illettrisme de proximité.

Elle permet d'impulser et de structurer des projets de territoires. Elle contribue à l'accompagnement des équipes de projets dans des collectivités territoriales.

La création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) politique de la ville à Mayotte a été envisagée dès 2017. Il doit jouer un rôle essentiel d'accompagnement des collectivités en leur apportant de l'ingénierie, en développant des expérimentations et en valorisant et en reproduisant les expériences réussies.

Le GIP politique de la ville est créé pour 5 ans avec 200 000 € de budget de fonctionnement initial pour la 1ère année de démarrage.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte
@Prefet976